

Motion

pour la création d'un prix du développement durable à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que le développement durable et ses enjeux sont incontournables en ce début de millénaire ;
- que la Suisse et Genève en particulier, de par sa situation internationale, doit montrer l'exemple en matière de développement durable ;
- que les générations futures doivent aussi pouvoir vivre dans des conditions normales, une prise de conscience immédiate et en profondeur de la société est nécessaire ;
- que les entreprises et l'industrie en général sont un des vecteurs essentiels qui doivent assimiler cette thématique dans leurs projets et leurs façons de produire,

invite le Conseil d'Etat

- à développer une politique de sensibilisation et d'information auprès des entreprises et des mandataires en général concernant l'Agenda 21 et plus largement à toute la problématique du développement durable ;
- à créer à Genève un prix annuel du développement durable pour encourager les entreprises et les industriels actifs dans ce domaine ;
- à présenter au Grand Conseil une demande de crédit pour subventionner la mise sur pied de ce prix ;
- à présenter au Grand Conseil un rapport précisant les critères de jugement de ce prix, la constitution d'un jury et le plan d'action médiatique qui sera mis en œuvre autour de ce prix.